

LA LETTRE D'INFORMATION

Juin 2020

Office de Tourisme

Etablissement du Conseil d'Administration

Le 4 juin dernier, **Christophe ARPIN**, 51 ans, a été réélu Président de l'Office de Tourisme. **Sébastien GAIDET**, 44 ans, a été élu Vice Président.



Christophe ARPIN



Sébastien GAIDET

Lors de ce premier Conseil d'Administration, les Commissions suivantes ont été constituées :

- **Communication**, tous sujets liés à la communication, la commercialisation et la marque La Rosière : Aline GAIDE-MATHIEU, Maël POSSOZ, Alexandra TRINQUET, Sébastien GAIDET, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD, Morgane ZAVEC ;
- **Evènements**, tous sujets liés aux évènements et animations de la commune et station : Thibault GAIDET, Jean REGALDO, Marie MENDES, Odile VILLIOD, Thierry GAIDE, Sébastien GAIDET, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD
- **Aménagement et Jeux**, tous sujets liés à des aménagements touristiques : Aline GAIDE-MATHIEU, Jean REGALDO, Maël POSSOZ, Pierre MAZE, Marie MENDES, Sébastien GAIDET, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD ;
- **RETIL (Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs)** tous sujets liés au réchauffement des lits froids et de la politique propriétaires de la station : Jean REGALDO, Alexandra TRINQUET, Anne-Dorothee GROSS, Aline GAIDE-MATHIEU, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD ;
- **Embellissement**, tous sujets liés à l'embellissement de la station et de la commune : Odile VILLIOD, FAYE DAVISON, Marie MENDES, Franck PELLEGRINI, Thierry GAIDE, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD.

Nous vous invitons à rejoindre ces commissions. Si vous êtes **motivés pour intégrer l'une d'elle** et apporter vos idées et expertises dans l'un de ces domaines, merci de **faire acte de candidature avant le vendredi 26 juin** en écrivant à direction@larosiere.net

Régie Electrique de Montvalezan

Etablissement du Conseil d'Administration

Le 16 juin dernier, **Thierry GAIDE**, 56 Ans, a été élu Président de la Régie Electrique et succède ainsi à Corine NOIR.

Ont été désignés par le Conseil d'Administration, 1^{er} Vice Président et 2^{ème} Vice Présidente, **Maël POSSOZ**, 29 ans, et **Faye DAVISON**, 50 ans

Ensemble, ils formeront le nouveau Comité de Pilotage de la Régie Electrique – Service des Eaux de Montvalezan.



Thierry GAIDE



Maël POSSOZ



Faye DAVISON

Mairie - Direction

Fleurissement

Chaque année, le jury de Fleurissement parcourt la commune en présence des représentants du département de la Savoie pour repérer et attribuer les prix communaux et départementaux.



Le Jury Départemental devrait visiter notre territoire le vendredi 7 août prochain.

Reprenez le flambeau et intégrez le jury. Ecrivez à spop@montvalezan.fr avant le 17 juillet prochain.

Pour recevoir

La Lettre d'Information
par courriel,
envoyez nous votre adresse
à accueil@montvalezan.fr



Département de La Savoie

Des financements pour les hébergements touristiques marchands

Compte tenu de la nécessité de mieux répondre aux attentes des clientèles, Le Département **soutient financièrement la montée en qualité des hébergements touristiques marchands.**



Les objectifs de cette aide visent à :

- Moderniser l'offre d'hébergements touristiques marchands,
- Maintenir le nombre et l'attractivité des hébergements touristiques.

Sont notamment éligibles les hôtels classés 2 et 3*, les chambres d'hôtes, les gîtes d'étapes et de séjours, les meublés de tourisme labélisés.

La nature des projets concernés sont:

- Modernisation des lits (hors luxes),
- Aménagement des espaces communs dépendants,
- Aménagement des espaces de diversification des prestations et services...

Les dossiers doivent être déposés auprès du département **avant le 1^{er} décembre** de l'année précédant le démarrage des travaux. Le montant plancher des dépenses est de 15 000 € par projet.

N'hésitez pas à nous porter connaissance de votre démarche auprès du Département afin que nous puissions de notre côté appuyer votre dossier.

Contact : Savoie - Sce Tourisme et Territoire, tel 04 79 96 74 67

Mairie – Ressources Humaines

On recrute pour notre école

Pour l'année scolaire 2020-2021, nous recherchons :

- **1 accompagnateur/trice** transport scolaire, contrat rémunéré à l'heure, 8h à 9h les matins et 16h15 à 17h15 le soir ; 10H/semaine.
- **1 ATSEM**, Agent Territorial Spécialisé Ecoles Maternelles détenant le concours correspondant.

Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr

Mairie – Ressources Humaines

Bienvenue à ...

Amandine BOUCARD, qui depuis début mai succède à Sophie Capuçon au poste de "chargée de recettes et recherche de financements". Originaire de Reims, Amandine a fait ses études et exercé en Suisse puis a travaillé dans le Puy de Dôme. Elle est arrivée sur notre commune à l'automne dernier avec son compagnon et leur enfant.



"Depuis notre arrivée à La Rosière, **nous avons été très bien accueillis** ! Partout, nous avons été bien reçus ! Nous avons été marqués par la convivialité et l'esprit famille des habitants. Je suis très heureuse de mon poste – il y a du contact – c'est multitâche – j'apprécie la grande diversité de la mission !"

Mairie – Service à La Population

Limitation des conditions d'accès !

Par mesure de sécurité, à compter de cet été l'accès au Vaz, par véhicule depuis le Châtelard ou Les Moulins sera strictement limité aux propriétaires fonciers (+filiation directe), exploitants agricoles ou personnes à mobilité réduite (macaron PMR). Au-delà du Châtelard ou des Moulins, en juillet et août, tout véhicule ne possédant pas son autocollant "Vaz Pass" collé pourra être sanctionné.

Cet autocollant est à récupérer en mairie sur présentation de la carte d'identité et de la carte grise du véhicule.

"Cet été, ne va pas au Vaz sans ton pass !"

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr



Mairie – Administration

Nous avons besoin de vous !

Avant le 30 juin prochain, nous avons le plaisir de vous inviter à nous adresser votre candidature pour intégrer :

- **La Commission Communale des Impôts**
- **La Commission de Contrôle des Elections**

N'hésitez pas à joindre Manon Cerdan, Service à la Population, pour toutes questions ou précisions. *Tel 04 79 06 61 31*

Mairie – Urbanisme

Info procédures !



RAPPEL

- **Plan Local d'Urbanisme, modification simplifiée n°2**, mise à disposition du public du lundi 15 juin 2020 au vendredi 17 juillet 2020 inclus

<https://mairie-montvalezan.fr/fr/>

- **Ecrin Blanc** – reprise de la Procédure de Consultation par voie électronique – du lundi 15 juin 2020 au mercredi 15 juillet 2020 inclus

<http://www.savoie.gouv.fr/>

Contact : Pierre Denimal, urbanisme@montvalezan.fr

Mairie – Commémorations

Le 12 juin 2020, le 13^{ème} BCA au Roc Noir

